

Réunion d'information

Samedi 14 février 2026



Effacement des réseaux

- Basse tension ENEDIS
- Éclairage Public CACP et CYLUMINE
- Télécommunications ORANGE





L'effacement des réseaux consiste :

Réseau ENEDIS

A déposer, les câbles et les poteaux supportant le réseau de distribution Basse Tension ENEDIS. Cela implique la mise en place d'armoires, et la reprise des coffrets existants à partir de celles-ci.

Réseaux de télécommunications

A enfouir les lignes cuivre et fibre optique, cela implique de poser un regard à l'entrée de chaque habitation et de reprendre les alimentations existantes.

Réseau d'Éclairage Public

Redéfinir l'implantation des candélabres permettant ainsi d'uniformiser l'éclairage sur la voie et de mettre en place un modèle de luminaire plus en phase avec le caractère du village de Neuville sur Oise.





Emprise des travaux





Ce que cela va apporter et changer

En matière de sécurité :

La voie est située le long d'une parcelle arborée et à quelques dizaines de mètres de l'Oise.

Dans le cadre de ces travaux la mise en souterrain des réseaux apporte une sécurité en cas de rupture des câbles liés à un fort coup de vent ou une tempête faisant tomber les arbres sur les lignes aériennes. Les riverains ne seront pas privés d'électricité ou d'internet.

Dans le cas d'inondations, le SIERTECC a pris en compte la montée de l'Oise et les équipements seront installés à environ 60 cm plus haut permettant ainsi, en cas de crue, de rester connecter au réseau. Les coffrets abonnés existants qui seront trop bas, seront également surélevés.

En matière d'esthétisme :

Le chemin des Dagnaudes, sans les poteaux béton et les câbles aériens, retrouvera un cheminement champêtre. L'installation de candélabres de type village; permettra de remettre cette voie dans le cœur de village.



Définition des spécifications générales

Les éléments financiers du projet ont été voté par le Conseil municipal du 11 décembre 2025 lors de l'approbation du budget 2026



Les études basse tension et Télécom ont été réalisées par le SIERTECC et validées par ENEDIS et ORANGE



Les études d'Eclairage Public ont été réalisées par la CACP et prennent en compte les systèmes d'allumage et d'extension suivant les prescriptions inscrites dans le SDAL.



Toutes les études étant validées, le chantier peut démarrer.



Définition des spécifications détaillées



À partir de tous ces éléments, le SIERTECC a réalisé les études et a demandé à EIFFAGE ENERGIE (société en charge des travaux) de chiffrer le projet et de réaliser les plans d'exécutions.



L'entreprise par l'intermédiaire de son chargé d'étude se rendra chez les riverains afin de définir les travaux à réaliser.

- Mise en place du regard ORANGE
- Surélévation des coffrets existants
- Interruption des services lors de la reprise des réseaux.



Les travaux : la tranchée

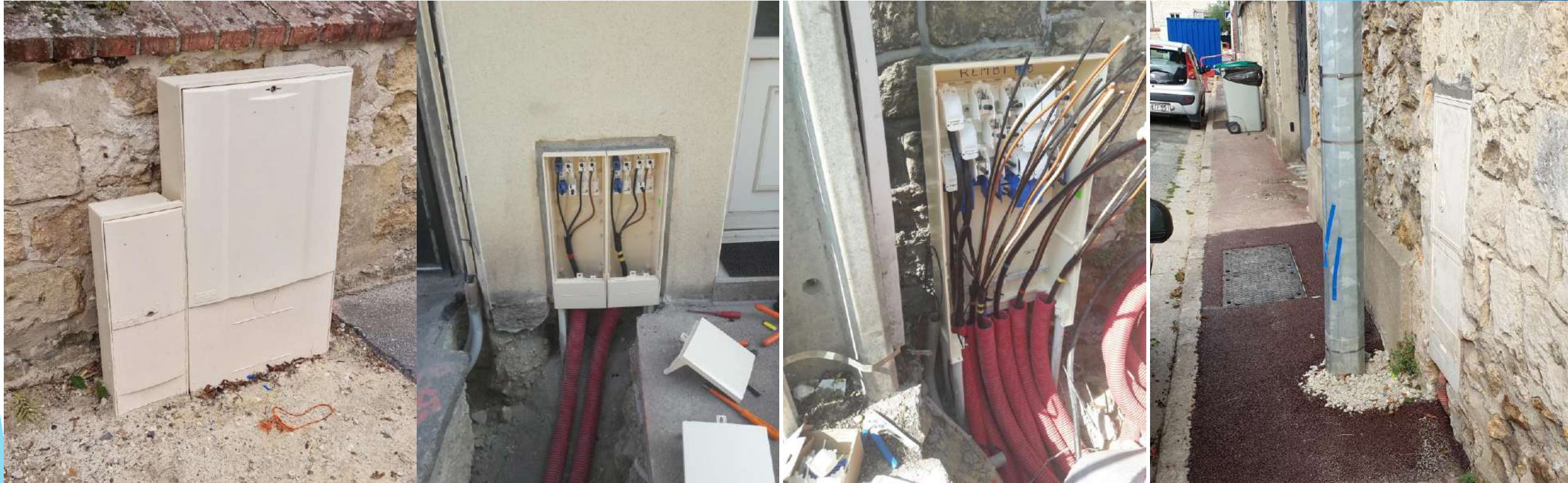
Les travaux consistent en l'exécution d'une tranchée longitudinale incluant les trois réseaux. Des tranchées perpendiculaires reprendront les équipements à raccorder.





Les travaux : les armoires

Les coffrets positionnés le long de la voie (au nombre de 7) permettent de reprendre les riverains et de mettre en sécurité les tronçons entre deux armoires.



Les dimensions diffèrent suivant le nombre de riverains à reprendre. Sur notre projet elles sont d'une hauteur de 1m x 50 cm de largeur et d'une épaisseur de 20 cm



Les travaux : les candélabres

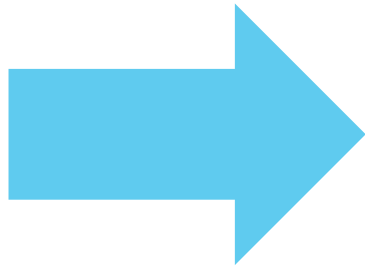
Actuellement les luminaires sont positionnés à **8 m de hauteur** et de type voirie urbaine, ils ont une inter-distance de 40 m environ.

Il est prévu la mise en place de candélabre de **5 m de hauteur**, équipé d'un luminaire quatre faces avec des sources lumineuses LED, l'inter-distance retenue est de **27 m** en moyenne permettant ainsi d'obtenir une très bonne uniformité.

Avant



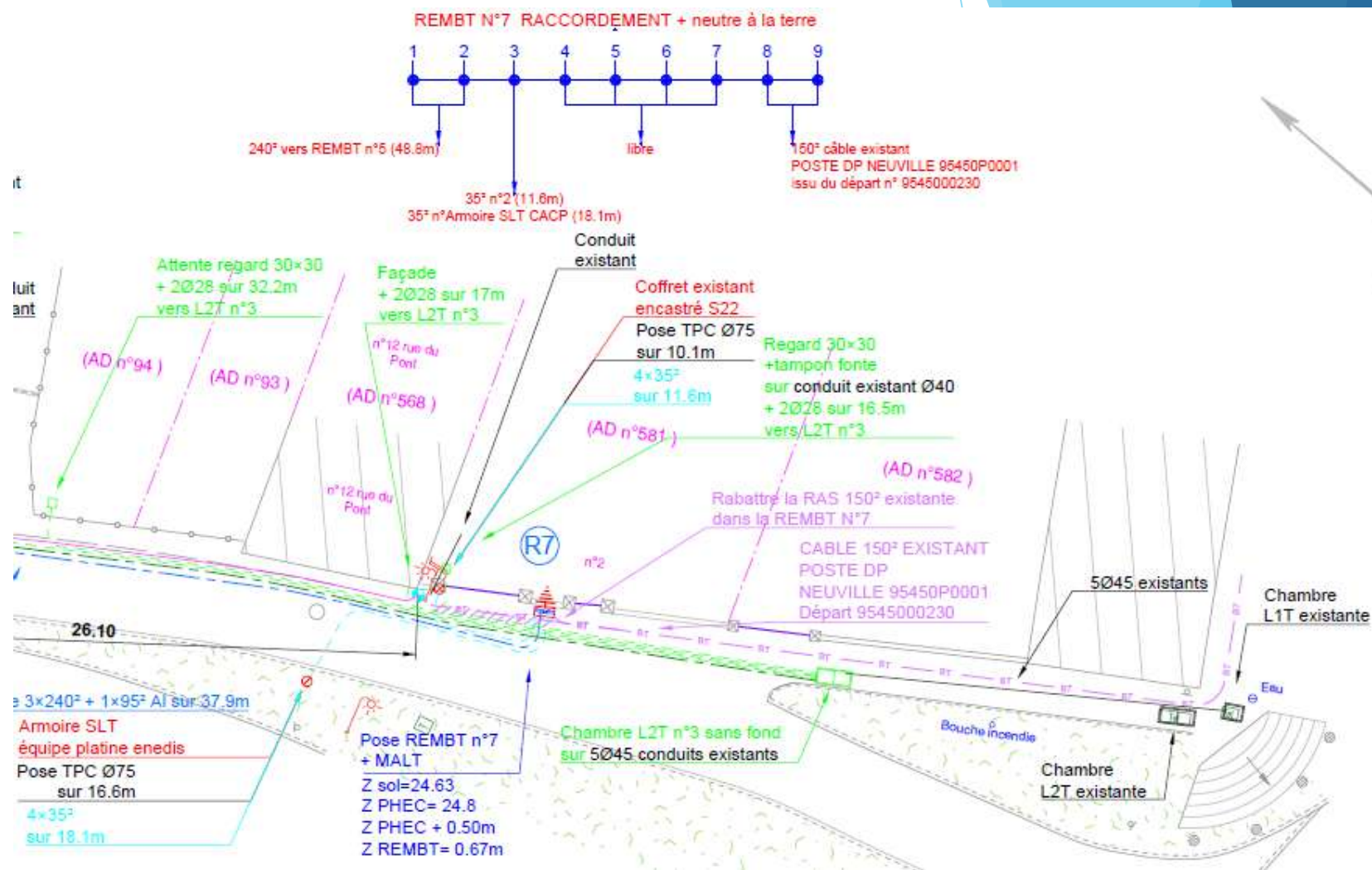
Après





Les travaux : implantation des équipements

L'implantation des équipements, que ce soient pour les armoires ou pour les candélabres sont définies suivant des données techniques et normatives, il n'est pas possible de les décaler, sauf bien sûr quelques mètres ou suivant l'occupation du sous-sol que nous ne connaissons pas encore.



Extrait du plan de travail affiché dans cette salle.



Les travaux : phasage

Afin de finaliser les travaux avant l'été et de pouvoir profiter au mieux de cette voie empruntée journallement par de nombreux cyclistes et promeneurs et, afin d'assurer pour les années à venir une sécurité maximum pour les riverains.

Démarrage des travaux à partir 23 février.

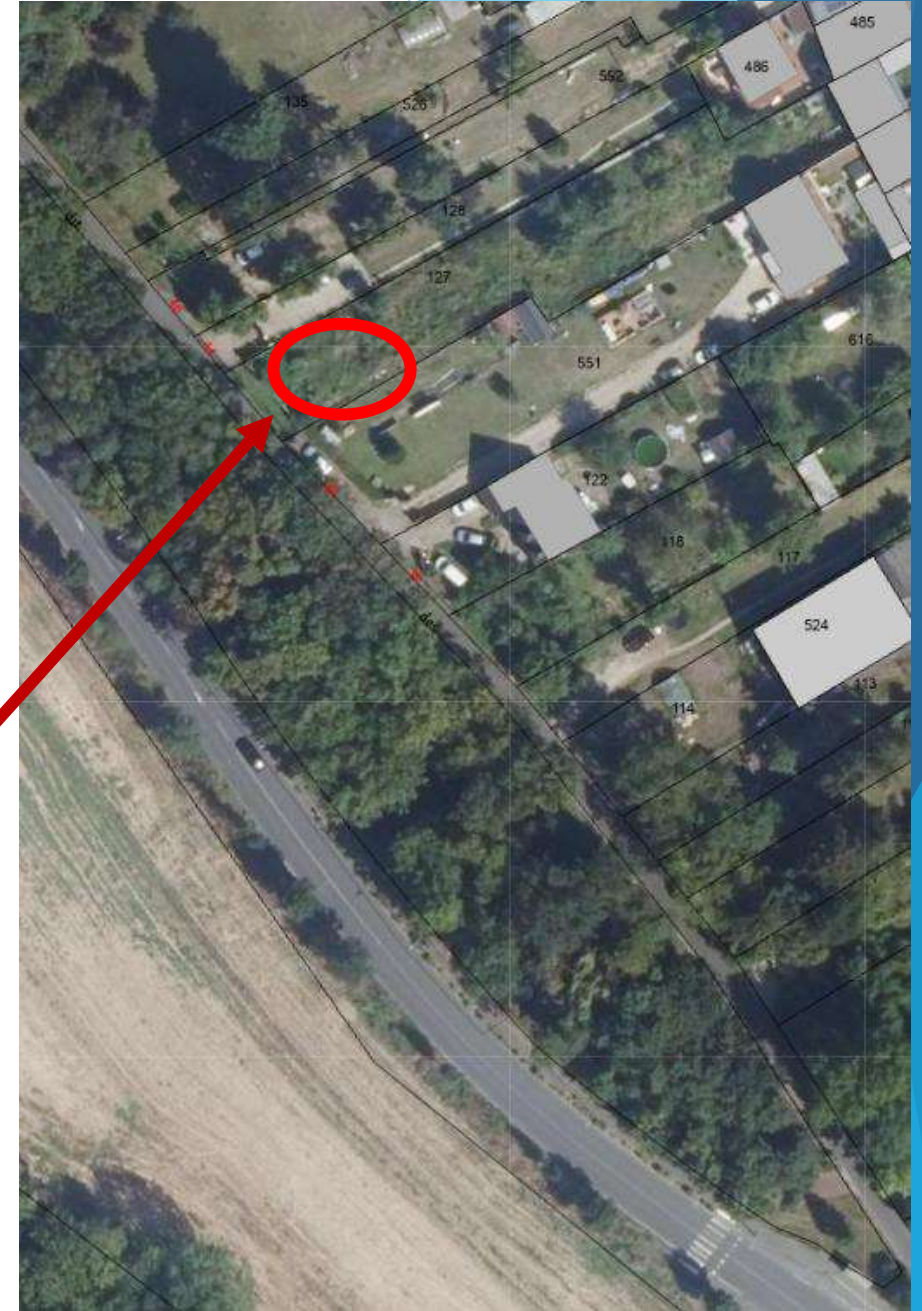
Les travaux se déroulent en différentes phases :

-  - Exécution du génie civil des tranchées, mise place des armoires ENEDIS et des regards ORANGE. (Les tranchées sont ouvertes par segment d'une longueur de 80m, puis refermées, ce qui représente la distance moyenne entre deux armoires).
-  - Validation par ENEDIS et ORANGE et reprise des branchements
-  - Raccordement spécifique pour chaque habitation et pose des candélabres,
-  - Dépose des poteaux bétons et les câbles aériens.



Les travaux : déroulement

- L'amplitude horaire des travaux est prévue entre 8h00 et 17h30
- Les travaux seront réalisés sous voie fermée avec une réouverture le soir et le week-end. Il est prévu de laisser passer les véhicules des riverains. Il est bien entendu que cela ne peut être que ponctuel.
- La collecte des ordures ménagères est maintenue - le passage est prévu avant 8h,
- L'emplacement de la base vie sera situé sur la parcelle de la Commune côté Chemin des Dagnaudes.





Organisation des travaux

- Mise en place de la base vie, marquage des réseaux au sol, sondages
- Travaux de génie civil sur le domaine public entre les armoires sur 80m maximum, puis déroulage du câble, des fourreaux, des différents réseaux et pour finir le remblayage de la tranchée
- En parallèle, travaux sur le domaine privatif et installation des coffrets et armoires électriques et raccordement hors tension
- Aiguillage et mise à niveau des cadres des chambres de télécommunication
- Réception par les concessionnaires (délais à définir avec les concessionnaires)
- Pour le réseau de télécom, câblages ADSL et fibre optique
- En fonction des contrôles des schémas électriques et des consignations, réalisés par ENEDIS raccords des abonnés sur le réseau définitif
- Mise en place des candélabres par la CACP
- Dépose des câbles réseaux sur poteaux

Les travaux sont pris en charge par :

Pour le réseau de distribution Basse Tension, ENEDIS prend en charge 40% des travaux électrique, le reste, soit 60%, est payé par le SIERRECC.

Pour les Réseaux de Télécommunications, la ville prend en charge 60% du montant des travaux, le reste soit 40% est payé par le SIERTECC. Il est à noter qu'une subvention est versée par ORANGE à la ville, mais qu'elle n'excède pas 5% du montant des travaux.

Pour le réseau Eclairage Public, la ville prend en charge environ 25% du montant des travaux de Génie Civil, le reste étant à la charge de la CACP.

Montant estimé des travaux ENEDIS : 193 200 € TTC

Montant estimé des travaux Télécom : 140 000 € TTC

Montant estimé des travaux EP : 100 000 € TTC

Montant de l'opération hors études : 433 200 € TTC

Le coût pour la Commune, hors étude, est estimé à 109 000 €.



Merci de votre attention